

LANDRECIES



ATTRACTIVE • DURABLE • SOLIDAIRE

AVEC FRANÇOIS ERLEM



Les 15 et 22 mars prochains, votez et faites voter notre liste **Landrecies, encore plus attractive, durable et solidaire**, sans ratûre ni panachage ! Pour continuer ensemble le cap que nous nous sommes fixé, en faveur de notre ville où nous avons choisi de **vivre** !

Rejoignez-nous pour être bien informés !

www.landrecies-encore-plus-attractive-durable-et-solidaire.fr



landrecies.encoreplusattractive@gmail.com



Landrecies attractive durable et solidaire



Landrecies encore +

LANDRECIES / ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

LANDRECIES



ATTRACTIVE • DURABLE • SOLIDAIRE

BILAN DU MANDAT 2020/2026



Rappel de la nouvelle liste

Landrecies encore plus attractive, durable et solidaire !

1. François **ERLEM** *
2. Françoise **DUPOITS** *
3. François **DUPIRE** *
4. Fanny **RICHARD** *
5. Xavier **LACAILLE** *
6. Virginie **SOIGNEUX** *
7. Mathieu **ARNOLD** *
8. Marianne **MOREAU**
9. Jean-Michel **CAULLERY**
10. Sandrine **MERCIER**
11. François **GREVIN**
12. Audrey **MONIER**
13. Jason **MUSY**

14. Anne-Françoise **MARECHAL**
15. Grégory **LASSELLE**
16. Sabine **HENNEBERT**
17. Michel **LEMAIRE**
18. Danielle **BRUY**
19. Antoine **SANSONE**
20. Delphine **SAMSON**
21. Romain **POLLART**
22. Frédérique **MOREAU**
23. Henri **LENGLET**
24. Sabine **TROUILLET**
25. Jordane **HIRSON**

*Candidats au Conseil Communautaire du Pays de Mormal

PRÉPARÉ PAR FRANÇOIS ERLEM, MAIRE ET VICE-PRÉSIDENT DU PAYS DE MORMAL SORTANT

ET L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE :

LANDRECIES ENCORE PLUS ATTRACTIVE, DURABLE ET SOLIDAIRE !

CE QUE JE VEUX VOUS DIRE



En 2020, nous vous avons proposé d'écrire une page de l'histoire de Landrecies ensemble.

J'ai plaisir à vous partager le bilan de mandat des 6 années écoulées.

Au travail pendant 6 ans, nous avons eu à cœur de tenir nos engagements pour rendre Landrecies plus attractive, durable et solidaire !

Faire son bilan de mandat n'est pas un exercice d'autosatisfaction et nous avons la volonté de retracer ici l'action qui a été la nôtre pour vous, pour Landrecies, en toute humilité.

Nous avons collectivement et conjointement avec le personnel communal fixé un cap clair pour la redynamisation de

la commune avec une vision à court, moyen et long terme.

Rendre une commune plus attractive, c'est prendre à bras le corps tous les leviers, de la culture au renouvellement urbain par exemple tout en s'appuyant sur les forces vives que sont nos associations ou nos commerçants et artisans et en les soutenant dans leurs initiatives.

Rendre une commune plus attractive, c'est convaincre l'Etat, le Département et la Région du bien-fondé des projets pour obtenir un maximum de subventions et transformer un projet en réalisation.

Nous y avons mis toute notre énergie et ce dès notre prise de fonction !

UN MANDAT INÉDIT !

Dans un contexte inédit marqué par des crises à répétition : covid, crise énergétique, crise des matériaux,... **nous avons fait face et nous sommes restés positifs et optimistes avec comme seule boussole l'intérêt général** : porter des projets pour tous dans le cadre d'une gestion saine des finances communales.

Landrecies, ville pleine de potentiel et riche de son histoire est revenue autour de la table du bureau de la communauté de communes en y obtenant une Vice-Présidence. Il était essentiel que la 2e ville du Pays de Mormal y soit mieux représentée.

Dans ce bilan, nous aurons donc l'opportunité également de mettre en avant ce que le territoire a apporté à la ville. **Je vous en souhaite une bonne lecture !**

François ERLEM



NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



POUR UNE GESTION SAINE DE L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Administrer une commune, c'est faire fonctionner ses services publics tout en portant des projets d'investissement nécessaires pour ses habitants. C'est maîtriser les dépenses de fonctionnement (gaz, électricité, charges de personnel etc.) pour dégager de l'autofinancement.

La CAF nette, cette Capacité d'Autofinancement, montre la capacité de la collectivité à dégager, au niveau de son fonctionnement, des ressources pour financer ses dépenses d'investissement.

Cette capacité d'autofinancement a augmenté de 64.5% entre 2020 et 2024. C'est le signe d'une gestion saine et rigoureuse des finances communales dans un contexte d'inflation.
= Une capacité de désendettement de 4 ans (le seuil critique est de 10 ans)

Nous nous y étions engagés, nous l'avons fait :

- **Obtenir un maximum de subventions pour concrétiser vos projets** : en 2024, les subventions en investissement se sont élevées à 114 euros / habitant à Landrecies. Pour communes de la même strate, au niveau départemental et régional, les montants respectifs étaient de 89 et 90 euros / habitants (données 2025 non disponibles à ce jour).
- **Pas d'augmentation de la taxe foncière** (c'est l'Etat qui révisé annuellement les valeurs locatives et non les communes).
- **Pas d'augmentation de la TEOM** (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) depuis 2016 à l'échelon intercommunal avec la mise en place en cours d'une tarification incitative réclamée notamment par l'Union Commerciale et Artisanale pour que chacun ait le pouvoir de maîtriser sa taxe.
- **Pas d'augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie** malgré des coûts toujours plus élevés pour la commune pour soutenir les familles déjà largement impactés par une vie devenue trop chère.
- **Pas de baisse des subventions aux associations** car elles sont un vecteur d'attractivité, de lien social et de vivre-ensemble, de promotion du sport ou de la culture pour tous !
- **Mise en place d'une aide à la pratique sportive** dans une association landrecienne jusqu'à 12 ans pour réduire la note des familles !



NOUS NE POUVIONS PAS L'ANTICIPER MAIS NOUS L'AVONS FAIT !

- Au sortir de la crise covid, **un plan de soutien aux artisans et commerçants de 35 000 euros** (Bons d'achats solidaires) co-construit avec l'UCA pour soutenir nos acteurs économiques et rendre du pouvoir d'achat aux Landreciens !

D'ailleurs l'UCA a poursuivi ces chèques, n'hésitez pas à vous en saisir pour faire des économies chez vos artisans et commerçants locaux !

- **Création d'un fonds de soutien covid par la CCPM** pour les entreprises du territoire (25 commerces aidés en raison des fermetures imposées)



AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- **Le tourisme, de compétence intercommunale**, est un facteur d'attractivité. Avec la réouverture de la Sambre à la navigation, le territoire a massivement investi sur la **halte nautique** pour accueillir les plaisanciers par le biais d'**équipements qualitatifs ouverts à tous !**
- **Aire de jeux, terrains de pétanque...** viennent agrémenter ce site qui, avec l'aire de camping-cars et le parcours pêche labellisé « Familles », constitue un pôle verdoyant apprécié de tous à quelques pas de la forêt de Mormal ! **100 amarrages par an sur la haute saison touristique !**
- **Réfection de la toiture et des façades de l'église St Pierre St Paul** pour préserver et mettre en valeur notre patrimoine.



- Landrecies, **ville étape du réseau Point Nœuds Vélo du Département** et adhérente du **réseau des Espaces Fortifiés**.
- Une ville en voie de labellisation « **Ville d'Accueil des Véhicules d'Epoque** » en lien avec le succès du RétroLand.



- **Soutien aux manifestations qui font rayonner la commune** : la traditionnelle Foire St Luc de nos éleveurs, RétroLand, la fête du camion pour ne citer que ces exemples !

UNE VILLE RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR



Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux. **Nous avons pris le parti de travailler avec le développement durable comme fil conducteur dans l'ensemble de nos projets.**

Landrecies s'est engagée dans la transition énergétique avec la réalisation de 4 centrales solaires en autoconsommation : Espace polyvalent, église, salle Charles Lebon, services techniques et centre social et culturel !

UNE STRATÉGIE PAYANTE !
A TERME, 30 À 40% D'ÉCONOMIES SUR LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DE LA COMMUNE ET SES 15 BÂTIMENTS !

Une 5e verra le jour une fois l'extension de la salle Jean-Marie Leblanc terminée ! Après le remplacement de tous les éclairages des bâtiments en éclairage LED, l'isolation des toitures des écoles, les changements réguliers de menuiseries par de nouvelles plus performantes comme aux écoles ou encore à la salle JM Leblanc, **nous avons continué dans cette dynamique, pour l'avenir.**

La Communauté de Communes a également réalisé une centrale photovoltaïque lors de la réfection de la toiture de la caserne Clarke. L'ensemble de l'éclairage public a été changé en LED pour un territoire sobre en énergie et des coûts maîtrisés.

Mandat 2020-2026 en quelques chiffres

+ de 10 millions d'euros d'investissement de la part de la commune et du Pays de Mormal dans des projets structurants !

NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



FAVORISER LA RECONVERSION DES FRICHES ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN !



POUR AMÉLIORER LES LOGEMENTS EXISTANTS

Un logement mieux isolé, c'est se sentir mieux chez soi, ce sont des factures d'énergie mieux maîtrisées et du pouvoir d'achat regagné !

- Mise en place d'un **Guichet Unique de l'Habitat** avec des permanences à France Services (avec le Parc Naturel Régional Avesnois et la CCPM), véritable service d'information sur les aides possibles.
- Mise en place d'une **Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** avec Le Quesnoy et Bavay, la CCPM et l'Agence Nationale de l'Habitat (9 millions sur 5 ans, effective depuis le 1er janvier 2025). Des aides pour propriétaires occupants ou bailleurs pour la rénovation énergétique du logement ou son adaptation au handicap.

**L'engagement de Landrecies pour l'Opah-Ru?
120 000 euros par an pendant 5 ans !**

- Convention avec la CAF pour **lutter contre l'indécence des logements**.
- **Un partenariat de qualité** travaillé avec les bailleurs sociaux :
- 4 millions d'euros pour la rénovation de 64 logements du parc Partenord Habitat (Résidence des Arts, Willy Franck et Résidence Happegarbes avec ajout de balcons)
- **L'obtention de la réhabilitation de la caserne Biron** par Promocil pour remettre sur le marché 24 logements pour 5,2 millions d'euros.



POUR CRÉER DE NOUVEAUX LOGEMENTS

- Une **résidence intergénérationnelle de 28 logements** en construction par Partenord Habitat : 4.6 millions d'euros
- **Le recyclage de la friche du Carmel** pour y accueillir à terme du logement neuf, améliorer le cadre de vie et faciliter le stationnement des véhicules pour soutenir les commerces et services de la grande rue et en accueillir de nouveaux.



NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



AGIR POUR VOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN ET LA DÉFENSE DE VOS DROITS

LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET C'EST NOTRE PRÉOCCUPATION. QUELQUES FAITS CONCRETS !

- **Sécurité routière** : signalétique adaptée, zones 30 km/h pour réduire les comportements abusifs et les nuisances sonores le long des axes départementaux, achat d'un radar pour la Police Municipale également équipée sur ce mandat d'un véhicule neuf.
- **Réfection de voiries communales** et départementales ainsi que de trottoirs avec un regard particulier sur l'accessibilité. Quelques exemples de routes et chemins communaux et ruraux : Joncquière, Chemin Brunehaut, Dame Marguerite, Scherer, Céramique, Mormal, Grumiaux, Bourgeois....
- **Sécurisation du carrefour de la route de Guise en cours par des feux tricolores** pour mieux réguler le trafic ou encore la création d'un hameau « Le Sambreton » avec passage à 50 km/h.



- **Mise en place d'un CLSPD** : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui permet de mettre autour de la table la Sous-Préfète, le Procureur de la République, la Gendarmerie et de nombreux autres acteurs.
- **Signature d'une convention de rappel à l'ordre** entre le maire et le Procureur de la République
- **Mise en place de la vidéoprotection**
- **Sécurisation des bâtiments communaux** (systèmes d'accès, alarmes ou remplacement de menuiseries vétustes comme dans nos salles de sport)
- **Une présence renforcée de la gendarmerie sur la commune (8000 h en 2025)**
- **Sécurité sanitaire** : Nous avons obtenu la mise en conformité des installations par Noréade **pour améliorer l'eau potable de la commune en faveur des habitants** (travaux Route de Guise, d'Ors, Faubourg du Quesnoy, Ville-Basse...). Ceux-ci permettent également des débits aux normes **pour nos pompiers du SDIS : 60m3/heure**.
- **L'assainissement du Boulevard Duplex** qui profitera à la résidence intergénérationnelle et au futur Ehpad.



- **Un engagement fort en faveur de la sécurité civile** : signature d'une convention entre la mairie et le Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS) pour la mise à disposition de la caserne locale d'un agent sapeur-pompier volontaire en cas de besoin.
- **Le point Justice** : situé à France Services, des permanences d'accès au droit (avocat, défenseur des droits), d'aide aux victimes et de justice de proximité (délégué du Procureur) sont proposées.

NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



MAINTENIR UNE QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Une France Service avec + de 5000 accompagnements par an : les démarches administratives sont devenues complexes. **Le guichet unique, au Grand Parc, a reçu le label France Services en janvier 2021.**



Pour l'obtenir, la communauté de communes a mis les moyens humains nécessaires et nous avons aujourd'hui un pôle de services divers et variés (Point Justice, CAF, CPAM...) reconnu par tous pour son efficacité ! **27 855 personnes accueillies depuis sa labellisation !**

Un centre PMI (Protection Maternelle et Infantile) et de santé sexuelle, en lien avec le Département, dans la continuité de France Services : informations, conseils et accompagnement grâce à ce service gratuit et confidentiel. Des professionnels qualifiés sont à l'écoute (médecin, infirmière, sage-femme, conseillère conjugale..) lors de consultations médicales dédiées.

ÇA COMPTE AUSSI !

La déchetterie bénéficie d'une amplitude horaire plus importante + pour les particuliers : la mise en place d'un service de collecte de l'amiante à domicile, **à coûts réduits.**

Une antenne de la Maison Nord Santé dans les locaux du Pôle Santé

La désertification médicale est un enjeu national et toutes les communes sont touchées par le manque de médecins ou autres professionnels de santé. Chacun fait au mieux dans cette situation délicate.

Nous avons obtenu des résultats en obtenant cette antenne où viennent des médecins et infirmières en pratiques avancées, salariés par le Département, pour les patients sans médecin traitant.

Une sage-femme s'est également installée au Pôle Santé ainsi que des chirurgiens en orthopédie qui viennent y faire des consultations.



Sur le mandat, la commune a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux professionnels : 2 ostéopathes, 1 kinésithérapeute, 1 sophrologue...

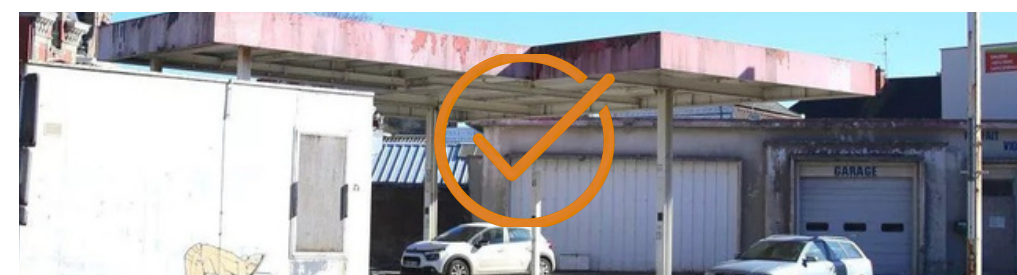
Trouver des soignants est un combat de chaque instant !

NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE & DYNAMISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

- **La réfection du quartier de la Ville Basse** a permis l'amélioration de l'accessibilité des commerces, du cadre de vie des habitants et la sécurisation de l'axe départemental.
- **L'expropriation de l'ancienne station essence ANTAR** par l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour requalifier l'entrée du centre-ville. Ordonnance d'expropriation rendue par le tribunal, l'EPF pourra intervenir et engager la démolition une fois qu'il aura la jouissance du site quand le juge aura fixé le montant de l'expropriation.

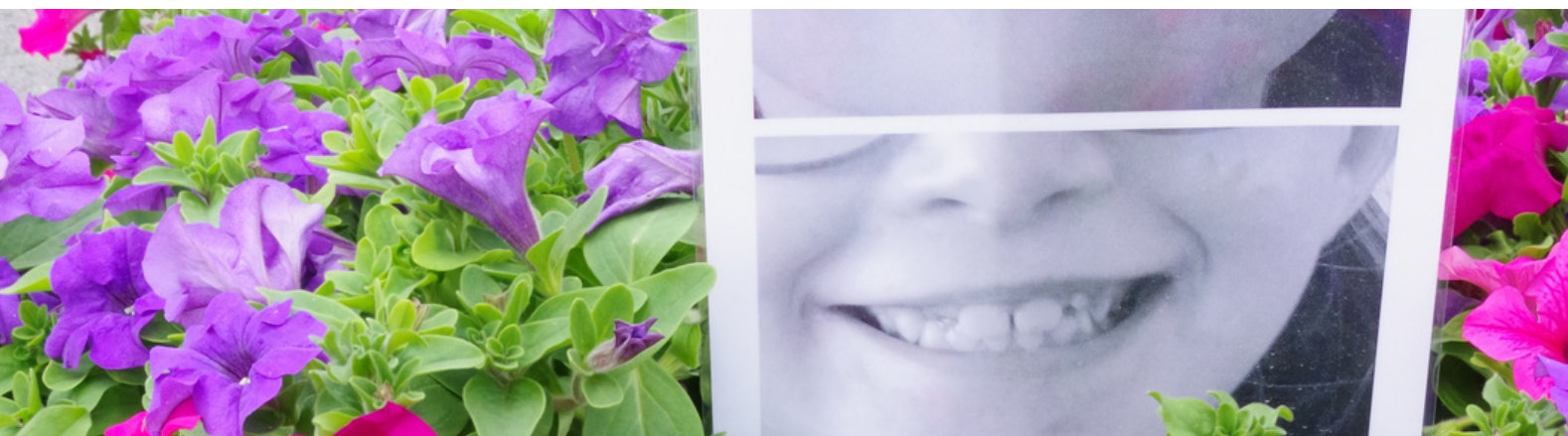


- **Convention avec l'EPF pour l'ancienne usine Desvres** dont la partie la plus ancienne sera rasée et renaturée. L'EPF est désormais propriétaire et a engagé son étude faune flore obligatoire.
- **Démolition de l'ancienne usine de produits chimiques Copaciner aux frais de son propriétaire Véolia (400 000 euros et actuellement surveillance des nappes phréatiques en raison de l'ancienne activité industrielle du site pour un coût de 50 000 euros / an).** Des bâtiments dangereux et structurellement en fin de vie dont nous avons obtenu la déconstruction sans que cela ne coûte 1 euro pour la commune ! L'avenir du site dépendra de la volonté de vente du propriétaire et de ce que l'état des sols permettra.
- **Reconversion de la friche commerciale Aldi** en ressourcerie avec l'association d'insertion C2RI Le Maillon qui a racheté le site.
- **Poursuite de la reconquête de l'habitat dégradé** voire abandonné grâce au cabinet Citémétrie qui nous accompagne dans la résolution des cas complexes (successions vacantes, etc...).
- **Des plantations d'arbres** (comme aux faubourgs) et de **haies**, une amélioration du fleurissement (avenue Foch, rue Anatole France, Sambretton par ex) de notre commune grâce aux services.

NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS



POUR AGIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



LES ENFANTS SONT LES ADULTES DE DEMAIN. AINSI NOS ÉCOLES ONT ÉTÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Nous avons eu un dialogue constant et positif avec l'Education Nationale et avons obtenu qu'aucune classe ne soit fermée au cours de ces 6 années.

- **De nombreux travaux ont été réalisés, tant du point de vue esthétique que de celui de la rénovation énergétique** : rénovation de classes, changement de fenêtres... pour que chaque élève se sente bien dans son environnement d'apprentissage avec consultation au préalable des équipes pédagogiques pour coller au plus proche de leurs attentes
- **Renouvellement du matériel numérique.**
- **Création d'un groupe scolaire** avec une direction unique pour un accueil des enfants dès l'âge de 2 ans avec mise en place de moyens humains supplémentaires : recrutement d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).
- **Une école inclusive avec la prise en charge des élèves atteints de troubles autistiques** avec l'ouverture récente d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) en lien avec l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé et l'association APF France Handicap.
- **Achat de matériel pour la psychologue scolaire.**
- **Une ouverture culturelle** renforcée avec des spectacles à destination des scolaires ou encore le renouvellement des œuvres à la médiathèque pour encourager la lecture.
- **Une pause déjeuner plus agréable** dans un nouveau restaurant scolaire. Landrecies a mis en place la loi EGALIM bien avant l'obligation légale pour favoriser une part plus importante de produits locaux et bio.

NOTRE ACTION PLUS EN DÉTAILS

FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE
ET LES INITIATIVES CITOYENNES



Une ville ne grandit vraiment que lorsque chacun peut y prendre part, donner son avis et être écouté. Nous avons mis la participation citoyenne au centre de notre action. Notre commune compte de nombreux bénévoles, c'est une richesse !

Place à quelques exemples !

- **La mise en place d'un Conseil Municipal des Aînés** qui travaille actuellement sur la labellisation de la commune « Ville Amie des Aînés » et a concrétisé le projet d'installation de mobilier urbain adapté ou encore celui de **la cantine intergénérationnelle qui a fait l'objet de nombreux reportages TV !**
- **Le maintien du Conseil Municipal Jeunes** pour développer la citoyenneté.
- La mise en place des « **Petits Déj d'accueil des nouveaux habitants** » pour renforcer la convivialité.
- **Les chantiers participatifs aux écoles** où se côtoient parents, enseignants, agents communaux !*
- **L'organisation de nombreuses réunions publiques**, thématiques avec une volonté de faire et construire ensemble. On peut citer la dernière consultation liée au projet futur de réfection du Bd des écoles.
- **L'association Landrechats** visant à traiter la problématique des chats errants est un bel exemple concret qui résulte de ces rencontres et nous a permis d'avancer sur la stérilisation des chats.
- **Le dispositif "100 projets citoyens" par la CCPM** : bourse de 300€ par projet dont ont pu bénéficier par exemple le chœur Landarick, le club de majorettes "Les lucioles" ou encore l'Amicale des Cheminots pour ses 70 ans !

AGIR POUR UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE



- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été labélisé Point Conseil Budget et Aide Budget par l'Etat** qui lui a octroyé des financements afin de renforcer l'accompagnement des personnes en difficulté. (près de 200 000 euros de 2020 à 2025)
- **Réfection du Centre Social et Culturel** à hauteur de 500 000 euros pour soutenir l'association qui œuvre en faveur de la petite enfance, l'enfance, la parentalité, le vieillissement, le sport santé...
- **Mise à disposition d'un local à l'épicerie solidaire** « A travers champs » de l'AGSS à côté de France Services.
- **Soutien financier et logistique à l'antenne locale des Restos du Cœur.**
- **Mise en place d'un transport solidaire** pour se rendre au cimetière à la Toussaint.
- **Développement d'actions** à destination des seniors lors de la Semaine Bleue ou encore d'atelier numériques CCPM au tiers-lieu.
- **Service de mobilité solidaire** par le biais de www.deplacezvous.fr
- **Relais autonomie à France Services** pour favoriser l'accès aux droits et prestations des personnes en situation de handicap en lien avec le Département et la MDPH.